

Merci Madame la Présidente pour m'avoir permis de faire cette déclaration au nom de mon pays. Je félicite la Présidente de l'ECOSOC et le Secrétariat pour la bonne préparation de ce forum sur le financement du développement. Je remercie aussi l'Italie et la Zambie pour leurs efforts visant à obtenir le consensus. La Mauritanie souscrit à la déclaration faite par la Palestine au nom du groupe des 77 plus la Chine et celle faite par le Malawi au nom des PMA.

Suite à l'adoption de l'Agenda 2030 et après 15 années de mise en oeuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), la Mauritanie a entamé la mise en oeuvre de sa nouvelle Stratégie de Croissance Accélérée et Prospérité Partagée (SCAPP) pour la période 2016-2030. Les grandes orientations de cette stratégie sont axées sur les facteurs qui contribuent directement ou indirectement à la réduction de la pauvreté, en cohérence avec l'Agenda 2030 grâce à l'intégration de 48 cibles ODD classées prioritaires pour le pays. La SCAPP vise à bâtir une société prospère, forte, inclusive et

durable. A cet effet, la SCAPP est articulée autour de trois leviers stratégiques : (i) Promouvoir une croissance rapide, durable et inclusive ; (ii) Promouvoir le capital humain et les services sociaux de base ; et (iii) Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions. Ces leviers sont déclinés en un plan d'action articulé autour de 15 chantiers stratégiques et 59 interventions correspondant à des projets, actions ou réformes à mettre en oeuvre d'ici à 2030.

Le rapport d'évaluation du premier plan d'action de la SCAPP qui couvre la période 2016-2020 fait ressortir des acquis majeurs dont la stabilisation macroéconomique qui a permis, dans un environnement international instable, de rétablir les grands équilibres macro-économiques. Dans ce cadre, Le budget a dégagé un excédent important dû à la bonne tenue des recettes fiscales et des revenus élevés provenant de licences d'exploration, le taux moyen annuel de croissance est de 4,5% *alors que l'inflation est restée maîtrisée à 3,1% en moyenne. L'endettement s'est fortement ralenti, et la dette publique extérieure a baissé à 69% du PIB à fin-2018.*

*Le système bancaire s'est aussi renforcé.* Dans ce contexte, le taux de pauvreté a enregistré une diminution continue sur la période (51% en 2001, 46,70 % en 2004, 42% en 2008 et 31 % en 2014). Cette réduction, accélérée entre 2008 et 2014, a été accompagnée pour la première fois par la baisse du nombre absolu de pauvres qui est passé de 1,4 millions à moins de 1,1 millions et ce malgré l'évolution démographique.

Ces avancées sont allées de pair avec la réalisation d'importantes infrastructures de soutien à la croissance et d'amélioration sensible des conditions de vie des populations, notamment des routes, des aéroports, des hôpitaux et centres de santé, des établissements scolaires, etc. Le Gouvernement mettra en place un cadre robuste qui permettra à l'épargne budgétaire d'étendre progressivement les mesures ciblées de protection sociale à l'ensemble du pays et poursuivra la mise en œuvre des réformes visant à améliorer l'environnement des affaires, renforcer la gouvernance économique, et lutter contre la corruption.

Malgré ces avancées, des défis réels demeurent, dont notamment la faible diversification de l'économie, l'insuffisance de la valorisation locale des ressources naturelles, les capacités insuffisantes du secteur privé, la faiblesse des ressources humaines, l'accès limité aux services de santé maternelle et infantile en particulier. A cela s'ajoutent les défis liés à la qualité de l'éducation et l'inadéquation de la formation avec les besoins du marché de l'emploi, ce qui handicape l'emploi des jeunes notamment.

D'autres défis demeurent en matière de gouvernance environnementale, notamment de réduction des risques de catastrophes et de menaces liées aux changements climatiques.